



Championnat de France FFSA des Circuits
21-22-23 Juin 2024

DECISION/DECISION N° 08

De/From : LES COMMISSAIRES SPORTIFS/STEWARDS

Date : 23/06/2026

A/To : CONCURRENT/COMPETITOR

Heure/Time : 19h20

Les commissaires, après avoir reçu un rapport du Directeur de Course, après avoir examiné les différents éléments, convoqué et entendu le et/ou le pilote de l'équipe mentionnée ci-dessous, ont examiné la question suivante et déterminé ce qui suit :

The stewards, having received a report from Race Director, having examined different elements, summoned and heard the team representative mentioned, considered the following matter, determine the following:

N° & Pilote/No. & Driver : 1

Concurrent/Competitor : Thomas LEAL

Team : TI BOY RACING

Date & Heure de l'incident : 18h15 Circuit de SPA

Séance/Session :

Faits/Facts : A l'issue de la course 4, dans le paddock : conduite dangereuse, blocage du passage, propos insultant à l'encontre d'un officiel (rapport du commissaire joint)

Référence/Offense : Art ~~19-4~~ du Rgt Championnat de France Tourisme

Décision/Decision : 300 € d'ammende

Raison de la décision : non respect de l'article ~~19-4~~

Reason for the decision :

Il est rappelé aux concurrents qu'ils ont le droit de faire appel de certaines décisions des commissaires sportifs, conformément aux Prescriptions Générales de la FFSA, Titre VII A, à l'article 15 du Code Sportif International de la FIA et à l'article 9.1.1. du Règlement disciplinaire et Juridictionnel de la FIA, dans les délais applicables. Montant de la caution d'appel 3300 Euros,
Competitors are reminded that they have the right to appeal certain decisions of the Stewards, in accordance with Article 15 of the FIA International Sporting Code and Article 9.1.1 of the FIA Judicial and Disciplinary Rules, within the applicable time limits.

VAILLES Marielle
Présidente
Licence : 7644

BERNARD Nathalie
Membre
Licence : 171292

MARECHAL Astrid
Membre
Licence : RACB 3889

Reçu par le concurrent (nom) : Received by the Competitor (name) : Signature :	<i>le pilote et/ou son équipage ne s'est pas présenté au colloque M. VAILLES 19h25</i>	Date : Heure/Time :
--	--	----------------------------

Copie/Copy : Pilote, Directeur de Course, Chronométrateur, Secrétaire du Meeting, Presse, Affichage
Competitor, Race Director, Timekeeper, Secretary of the meeting, Press delegate, Official Notice Board